

Faut-il travailler le dimanche ? Les enjeux d'une évolution annoncée

Sur fond de réflexions sur la façon d'assurer une croissance économique solide et durable en France, la question du travail le dimanche a refait surface. A l'heure où nous imprimons ce journal, nous ne savons pas quelles décisions seront prises. Il semble cependant que le repos dominical soit d'ores et déjà considéré comme un des « verrous culturels » qui, propres à la France, briderait le dynamisme de l'économie.

Outre les critiques que suscite cette « exception française » et le constat suivant lequel le travail du dimanche concerne déjà de nombreux salariés, l'argument principal des promoteurs de cette évolution est de libérer le travail et les énergies. Pour autant, l'efficacité économique d'une telle mesure n'est pas assurée quand, sur un plan individuel et collectif, elle soulève de nombreuses questions que l'on aimerait voir posées et examinées avec attention.

Le chiffre d'affaires dépend-il de l'amplitude d'ouverture des magasins ou du pouvoir d'achat des consommateurs ? Si le dimanche devient un jour ouvrable, les heures travaillées ce jour-là ne seront-elles pas *in fine* rémunérées au même taux que celles effectuées les autres jours ? Une telle mesure ne va-t-elle pas induire une recrudescence du recours aux emplois précaires dont on connaît l'impact sur la pauvreté des familles ? Quelle sera la marge de choix d'un salarié dont l'employeur aura décidé d'ouvrir son magasin le dimanche ?

Enfin, il faut se demander si on ne va pas vers une confusion croissante entre consommation et loisirs et vers l'extension du « temps contraint » pour les individus. Sur ce plan, il n'est pas inutile de rappeler que le dimanche reste le moment où la plupart des familles se retrouvent : de la perpétuation de cette « occasion » et de son caractère majoritaire, à défaut d'être général, dépend la stabilité de la vie de famille et donc aussi le lien social lui-même.

Article paru dans *La Vie des AFC*, n°114, novembre-décembre 2007, p.2